

Une subvention pour les hôteliers

Les hôteliers de Verbier et du val de Bagnes pourront bénéficier de subventions communales pouvant aller jusqu'à 200'000 francs par établissement. Une première en Valais.



Les hôteliers du val de bagnes et de Verbier pourront bénéficier d'une aide financière communale.

Bild: Idd

Le Conseil général du val de Bagnes a accepté un règlement de soutien à l'hôtellerie. «C'est une première en Valais. Jusqu'ici, aucune commune n'a octroyé de subventions pour la rénovation ou la transformation d'hôtels», déclare au «Nouvelliste» Jean-Marc Pellissier, ancien président des hôteliers de Verbier Val de Bagnes et propriétaire de l'hôtel La Vallée, à Lourtier.

Cette aide sera alimentée par un crédit budgétaire de 750'000 par an. Pour être soutenus, les projets de rénovation ou d'amélioration devront prouver leur rentabilité et le montant des travaux dépasser les 100'000 francs. Une commission d'évaluation étudiera chaque dossier. Le principe est le suivant: pour deux francs investis par l'hôtelier, un francs le sera par la commune. Le soutien maximal est fixé à 200'000 francs sur dix ans par établissement.

Le règlement mentionne également que les bénéficiaires de cette aide devront privilégier les entreprises de la région pour les travaux à effectuer. Le propriétaire s'engage sur une durée de vingt ans. En cas de vente, d'interruption d'activité ou de changement de domicile, le bénéficiaire de la subvention devra rembourser sa valeur résiduelle, précise «Le Nouvelliste».

Cette aide concernera principalement les hôtels familiaux milieu de gamme, soit une quinzaine d'établissements sur la vingtaine que compte la région. (htr/lg)

Publiziert am Dienstag, 27. November 2018